

www.20minutes.fr Mardi 9 juin 2015 ÉDITION SPÉCIALE

INTERNET

Les conseils beauté et les confidences d'EnjoyPhoenix ont fait d'elle une star P.7



B. Bebert / Sipa

ÉDITION NUMÉRIQUE

Hélène Franco, juge pour enfants au tribunal de Bobigny.

Dans le bureau d'une juge pour enfants

« 20 Minutes » a passé une journée au tribunal de Bobigny où est notamment rendue la justice des mineurs. La Défenseure des enfants vient de rendre un rapport à l'ONU sur ce sujet sensible. P4

Vincent Vantighem / 20 Minutes

MIGRANTS Le camp de fortune établi à la halle Pajol (Paris 18e) a été démantelé lundi dans la violence

«La prochaine étape, c'est de les tuer ?»

Romain Lescurieux

«Solidarité avec les réfugiés », scande la foule à l'entrée de la halle Pajol (Paris 18e), lundi après-midi. Quelques jours après le démantèlement du campement de la Chapelle et l'évacuation de l'église Saint-Bernard, plusieurs dizaines de personnes, majoritairement des Erythréens et des Soudanais, ont été délogées de cet endroit où ils avaient établi un camp de fortune. Mais cette fois-ci avec davantage de violence.
Car très rapidement, la situation se crispe. Des membres d'associations et des élus, principalement EELV, Parti de gauche (PG) et PCF, forment une chaîne humaine autour des migrants. De leurs côtés, les forces de l'ordre quadrillent la foule et forment un couloir humain pour les transférer dans un bus de police. Et ce, un à un, quasiment toutes les dix minutes. Sous les huées et sans hésiter à faire usage de gaz lacrymogène pour disperser le rassemblement.



R. Lescurieux / 20 Minutes

Des dizaines de migrants ont été embarqués, un par un, dans des bus de police, sous les huées de la foule.



«L'hypocrisie des autorités»

« C'est extrêmement violent et honteux de traiter ces gens de la sorte, s'exclame Sugeeta, retraitée et militante EELV. Heureusement, il y a une mobilisation des habitants et des élus. Les réfugiés se sont retrouvés là et les voilà de nouveau délogés par la force. Mais la prochaine étape, c'est de les tuer ? » « Cette opération musclée démontre toute l'hypocrisie des autorités après la semaine dernière, où les forces de l'ordre, la préfecture de police et la Mairie de Paris ont assuré qu'ils évacuaient pour raison humanitaire. La vérité est que ça fait un an qu'ils auraient dû intervenir pour garantir à ces personnes leurs droits », affirme Danielle Simonnet, élue PG au Conseil de Paris. Des déclarations qui ont fait bondir le secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, Jean-Marie Le Guen : « C'est l'outrance, la polémique, une récupération. Il y a des problèmes de migration qui ont lieu dans notre pays, pour lequel notre gouvernement applique les règles de l'Etat de droit avec humanité », a-t-il assuré lundi sur iTélé. Vers 16 h, un bus rempli de migrants quitte la rue Pajol, pour le commissariat. Les yeux des migrants s'élèvent et les visages se collent à la vitre. Certains saluent la mobilisation. Un homme affiche sur un bout de papier : « Where is europen court of human rights (sic). » (Que fait la Cour européenne des droits de l'homme ?) ■

LA MÉTÉO EN FRANCE

la chaîne météo
18°C 19°C 24°C 23°C 18°C 22°C 23°C 24°C 26°C 27°C 30°C 23°C 29°C 28°C

De nombreux orages gagnent la montagne

Comme la veille, le soleil domine dans l'ouest et le nord du pays, tandis que le temps tourne à l'orage sur les reliefs du Sud. Ces orages parfois forts débordent en fin de journée jusqu'en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon.

FISCALITÉ

Mercredi, ce sera impôts trop tard pour déclarer ses revenus

Après l'heure, ce ne sera plus l'heure. Les derniers contribuables ont jusqu'à ce mardi soir, minuit, pour remplir leur déclaration de revenus 2015 par Internet s'ils veulent échapper aux pénalités. Ce dernier délai, dont l'objectif est de convaincre les Français d'abandonner la version papier, concerne les habitants des territoires numérotés de 50 à 974/976, ainsi que ceux qui ne résident pas dans l'Hexagone. Près de 13 millions de Français avaient déjà rempli leur déclaration par Internet dimanche. Minuit passé, les étourdis, les phobiques administratifs et les fraudeurs s'exposeront à diverses sanctions. En cas de simple retard, les contribuables seront soumis à une pénalité de 0,40 % par mois de l'impôt dû sur l'année en cours. S'y ajoutera une majoration de 10 %, qui peut atteindre 40 % si les retardataires persistent à ne pas déposer leurs déclarations de revenus dans les trente jours suivant la mise en demeure reçue du fisc. ■ ***N. Beu.***

Sur 20minutes.fr



TÉMOIGNEZ

Vous avez déjà oublié de remplir votre déclaration de revenus dans les temps ? Ecrivez à contribution@20minutes.fr.

POLITIQUE Le gouvernement veut utiliser cette mesure pour relancer l'emploi

Moins d'indemnités pour les licenciés ?

Céline Boff

Simplifier les licenciements pour relancer l'emploi. C'est l'idée du gouvernement. Ce mardi, le Premier ministre, Manuel Valls, devrait annoncer le plafonnement des dommages et intérêts accordés par les prud'hommes.
Concrètement, cette réforme concernerait les salariés engageant une procédure parce qu'ils estiment avoir été licenciés « sans cause réelle, ni sérieuse ». S'ils obtiennent gain de cause, le montant de l'indemnité versée par l'entreprise ne serait plus décidé librement par les conseillers prud'homaux, mais plafonné par la loi.

Absence de visibilité pour les entreprises

Il s'élèverait ainsi à deux mois de rémunération pour un salarié ayant moins de deux ans d'ancienneté, huit pour les salariés ayant 8 à 15 ans d'ancienneté ou encore 14 mois au-delà de 25 ans d'ancienneté, comme le recommande l'actuel barème indicatif proposé lors des conciliations.
« Ce plafonnement serait une bonne mesure, estime Me Romain Chiss, avocat spécialisé en droit social. Si les employeurs connaissent la somme maximale à laquelle leur entreprise peut être condamnée, ils pourront la provisionner. » D'après lui, cette réforme pourrait même avoir un effet positif sur l'emploi.
Un avis qui n'est pas partagé par Me Roger Koskas, avocat également spécialisé en droit social. « En France, un employeur peut réaliser des bénéfices et congédier des salariés. Il n'existe pas de contrôle a priori du licenciement économique et, en plafonnant les dommages et intérêts, la sanction à laquelle s'expose l'entreprise va être limitée. » D'ailleurs, un doute subsiste : à quelles entreprises s'appliquera la mesure ? « Pour les TPE, il existe des solutions pour minimiser les risques, comme le recours aux groupements d'employeurs, qui sont sous-utilisés », estime Philippe Louis, président de la CFTC.
D'après l'OCDE, la France bénéficie d'une législation très protectrice du travail. Pour combien de temps encore ? ■



F. Scheiber / 20 Minutes
Moins d'un licencié sur trois a recours aux prud'hommes.

L'opinion favorable

Selon un sondage CSA, 57 % des Français sont favorables à ce plafonnement. A noter que dans l'Hexagone, moins de 30 % des salariés ayant été licenciés recourent aux prud'hommes.

FAITS DIVERS

Poignardés après avoir porté secours

Pour deux des victimes, le pronostic vital restait engagé dimanche soir. Quatre amis ont été blessés au couteau à la sortie d'une boîte de nuit, ce week-end, à Lyon, par un homme activement recherché par les forces de l'ordre, relatait lundi *Le Progrès*.
Il est près de 6 h du matin, dimanche, lorsque les cinq copains décident de venir en aide à une jeune fille qui se fait importuner par un homme. Violent et déterminé, ce dernier sort alors un couteau et poignarde quatre des cinq hommes avant de prendre la fuite.
Deux blessés sont transportés à l'hôpital dans un état critique. Un autre est touché au foie, à l'abdomen et au thorax, mais ces jours ne sont pas menacés. Le quatrième est moins grièvement blessé.
Dimanche soir, leur agresseur présumé, qui avait été refusé à l'entrée d'une discothèque peu avant la bagarre sanglante, n'avait toujours pas été retrouvé par les hommes de la sûreté départementale du Rhône. ■

ÉDUCATION

Une chance pour les bacheliers

Tout n'est pas joué avant le bac. Obtenir d'excellentes notes lors des épreuves peut aider à l'orientation. C'est le message qu'a fait passer la ministre de l'Education, Najat Vallaud-Belkacem, lundi, aux élèves du lycée Romain-Rolland de Goussainville (Val-d'Oise) en leur parlant du dispositif « meilleurs bacheliers ».
Son principe : offrir aux 10 % des meilleurs bacheliers de chaque filière (L, ES, S, technologique et professionnelle) et de chaque lycée un droit d'intégrer une filière sélective de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, classe prépa...). « Un élève qui s'est vu refuser une place en DUT via le système APB (admission post-bac), mais qui figure parmi les meilleurs, pourra intégrer cette filière », explique l'entourage de la ministre. Ils étaient seulement 223 à bénéficier de cette procédure l'an passé. Pour donner à davantage de lycéens la possibilité de s'orienter vers une filière ambitieuse, ces derniers seront contactés dès le 7 juillet. Outre les classes prépa, les BTS et les DUT, d'autres filières seront accessibles aux brillants lauréats (certains IEP de province, le réseau des Insa, celui des Polytech et certaines écoles de commerce. Du côté des élèves, les avis divergent. « Ça peut être intéressant. Ceux qui n'ont pas été pris en BTS sur dossier peuvent au final s'inscrire dans la filière », estime Imthiyaz. Ranjith est plus sceptique : « Les élèves ont déjà décidé ce qu'ils voulaient faire au moment d'émettre des vœux sur APB. Je les vois mal changer d'avis. » ■


M. Bureau / AFP
Najat Vallaud-Belkacem.

20 SECONDES

CIRCULATION

Feu vert pour le « forfait taxi » à Paris

L'Autorité de la concurrence a annoncé lundi avoir émis un avis favorable au principe des forfaits pour les courses de taxis entre Paris et ses aéroports et révélé que les prix envisagés se situent entre 30 et 55 €.
Le gouvernement avait indiqué jeudi que ces tarifs forfaitaires entreraient en vigueur le 1er mars 2016.

FAITS DIVERS

Une mosquée attaquée à Carpentras

Une mosquée en construction a été la cible d'un tir, qui n'a pas fait de victime, dans la nuit de dimanche à lundi à Carpentras. Un projectile, dont le calibre n'a pas été précisé, a transpercé une vitre de ce bâtiment qui n'est pas encore ouvert au public.

SOCIÉTÉ « 20 Minutes » a passé une journée avec une juge des enfants

La justice des mineurs n'est pas près d'être réformée

Vincent Vantighem

En 2012, c'était l'un des engagements de campagne de François Hollande. Geneviève Avenard ne l'a pas oublié. Chargée, lundi, de remettre un rapport à l'ONU sur la situation des jeunes en France, la Défenseure des enfants y recommande, notamment, de supprimer les tribunaux correctionnels pour mineurs (TCM).

Mises en place par Nicolas Sarkozy en 2011, ces structures jugent les jeunes de 16 à 18 ans pour des délits commis en récidive et punis d'au moins trois ans de prison.

Une explication politique ?

S'il est acquis depuis 1945 que les mineurs ne doivent pas être jugés comme des adultes, la Défenseure des droits estime que « plusieurs modifications [de la loi] ont pu poursuivre, ces dernières années, une volonté de durcissement de la réponse pénale à la délinquance juvénile. » François Hollande s'en était ému dès 2012. Et il avait chargé, deux ans plus tard, Christiane Taubira, la garde des Sceaux, d'enterrer les TCM dans le cadre d'un projet de loi sur la justice des mineurs. « Le document est prêt, confie-t-on dans l'entourage de la ministre. Mais aucun calendrier n'a été fixé… »

L'explication serait peut-être plus politique que technique. « L'exécutif craint que ce texte ne ravive les tensions. Il ne sera sans doute jamais inscrit à l'agenda », lâche un syndicaliste de la magistrature. A moins qu'il ne figure dans les propositions de François Hollande pour la présidentielle 2017… ■

« Tu vas me faire le plaisir de retourner à l'école… »

Il y a une caisse de jouets dans un coin. Et une tétine oubliée sur une armoire. Juste à côté de la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est dans ce bureau, au cœur du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), qu'Hélène Franco rend la justice des mineurs. Ancienne secrétaire du Syndicat de la magistrature (classé à gauche), cette juge des enfants a accueilli *20 Minutes* une journée.


V. Vantighem/20 Minutes

Hélène Franco est juge des enfants à Bobigny, en Seine-Saint-Denis.

› 9 h 55 : première garde à vue. Youssouf* baisse la tête. Pas pour faire amende honorable. Plutôt parce que ce grand costaud de 17 ans a peur de se cogner. « Outrage et rébellion » : il est accusé d'avoir insulté et frappé les forces de l'ordre lors d'un contrôle de routine. « Je t'explose sale bâtard. Je t'encule… » A la lecture du rapport, l'adolescent s'insurge. « J'ai jamais dit ça ! » Hélène Franco écoute les arguments et tranche. « Je vous mets en examen. Ça ne veut pas dire que vous êtes coupable pour l'instant. C'était votre première garde à vue. Ça doit être la dernière ! »



La justice a été saisie de 100 000 enfants en danger en 2013.

› 10 h 30 : le voleur a été agressé. Chétif, Kévin, 13 ans, n'a pas la tête d'un caïd. Mais il est accusé d'avoir volé des affaires dans une voiture. « Elle était ouverte. J'ai participé, mais je n'ai pas volé », se défend-il. « Il ne va plus à l'école », signale son père. La juge questionne l'ado et comprend qu'il a été lui-même agressé il y a un an et reste traumatisé. « Il faut le protéger, prévient-elle. On va prendre des mesures éducatives. D'ici là, tu vas me faire le plaisir de retourner à l'école… » La porte se referme. « Les affaires pénales ne représentent que 30 % de mon activité, poursuit au calme Hélène Franco. Les 70 % restants, ce sont des mesures éducatives pour des mineurs en danger. » En 2013, la justice a été saisie des dossiers de plus de 100 000 enfants en danger.

› 17 h : Léa, au centre d'un conflit. Léa regarde les cœurs sur son pantalon et semble perdue. « Je l'ai sauvée, lâche le papa. Sa mère a fait deux tentatives de suicide. » La réponse fuse sur la chaise d'à côté. « J'ai déposé plainte car je pense qu'il l'a touchée », répond la maman. La juge ordonne des mesures éducatives. « Pour l'instant, Léa reste chez sa mère en attendant les résultats de l'enquête… » ■ **V. V.**

***Les prénoms ont été changés.**

#DIRECT POLITIQUE

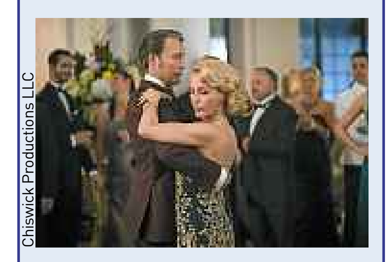

C. Allain/APEI/20 Minutes

Isabelle Le Callennec, députée d'Ille-et-Vilaine, déléguée générale adjointe au projet des Républicains, est l'invitée de l'émission #DirectPolitique ce mardi 9 juin, à 8 h 30.

Une émission en partenariat à suivre sur les sites de :

linternaute.com ouest france 20 minutes

Aujourd'hui sur 20minutes.fr


Chiswick Productions LLC

■ TÉLÉVISION

La saison 3 d'« Hannibal » diffusée à partir de ce mardi soir sur Canal+ Séries va-t-elle tenir ses promesses ?

■ FOOTBALL

Suivez le premier match de l'équipe de France féminine au Mondial, face à l'Angleterre dès 19 h.

■ ÉCONOMIE

Découvrez les mesures du gouvernement pour doper l'emploi dans les TPE-PME.

Tous les jours, 24 heures sur 24, suivez l'actualité sur 20minutes. fr.





1 Moulinsart sur le point de perdre son trésor

Un jugement qui pourrait faire jurisprudence… Ce week-end, la justice néerlandaise a donné tort à Moulinsart SA : les héritiers d'Hergé ne peuvent pas réclamer de droits pour l'utilisation d'extraits d'albums de Tintin. La maison d'édition demandait la somme de 35 000 € à une association, Hergé Genootschap, qui publie depuis 1999 des revues avec des illustrations des albums de Tintin. Or, Hergé Genootschap est parvenu à dévoiler un document de 1942 : le contrat d'édition par lequel le dessinateur a cédé explicitement les droits sur les textes et les vignettes de tous ses albums à Casterman. S'il fait jurisprudence, ce jugement pourrait donc coûter cher aux héritiers d'Hergé. « La grande question est maintenant de savoir [si les autres associations de fans de Tintin] doivent continuer à payer Moulinsart SA », a expliqué à l'AFP Stijn Verbeek, le secrétaire de l'association Hergé Genootschap. ■


R. Grant / M. Evans / Moulinsart / Sipa

Les droits sur les textes et les vignettes Tintin appartiennent en fait à Casterman.

2 Le plus grand examen du monde est chinois

Plus de neuf millions de jeunes Chinois passaient dimanche et lundi le redoutable concours d'entrée à l'université. Condensé sur deux jours et qualifié de « plus grand examen du monde », le « gaokao » provoque chaque année une poussée de fièvre dans la société chinoise, tant la concurrence est féroce pour décrocher le précieux sésame. Des dizaines de milliers de policiers et surveillants doivent faire face aux innombrables tentatives de triche, dont l'usurpation d'identité.


STR / AFP

3 Une mule brésilienne en avait gros sur le ventre

Un homme de 24 ans a été arrêté à l'aéroport de Lisbonne en provenance de São Paulo avec 1,1 kg de cocaïne dans l'abdomen, répartie en 59 capsules qu'il avait ingérées, a annoncé lundi la police de sécurité publique. De nationalité brésilienne, l'homme devait se rendre à Amsterdam, aux Pays-Bas, via Bruxelles. Il a subi une opération chirurgicale destinée à retirer la drogue.

4 L'exode inexorable des Erythréens

Les violations « systématiques et à grande échelle » des droits de l'homme par le gouvernement d'Erythrée poussent quelque 5 000 Erythréens (sur 6,3 millions d'habitants) à fuir leur pays chaque mois, selon une enquête des Nations unies publiée lundi. Ces réfugiés constituent la seconde population, après les Syriens, à se lancer dans la périlleuse traversée de la Méditerranée.

5 Le fils de Tom Hanks recherché par la police

Chester Hanks, 24 ans, rappeur en devenir sous le nom de Chet Haze et fils de Tom Hanks, aurait causé du grabuge vendredi. Il aurait vandalisé une chambre de l'hôtel Arora International, près de l'aéroport de Gatwick, en Grande-Bretagne. Les dégâts sont estimés à 1 200 livres (1 640 €), comme l'a expliqué au *Sun* le chef de la police et comme le rapportait *Le Toronto Sun* dimanche. La police le recherche pour qu'il réponde de ces actes dont il est suspecté. Le jeune artiste a démenti les accusations, les jugeant mensongères et diffamatoires.


P. Kramer / NBC / AP / Sipa (Archives)

6 La prohibition iranienne a quelques ratés

L'Iran prévoit d'ouvrir 150 centres de désintoxication alcoolique, a indiqué lundi un responsable du ministère de la Santé. La consommation d'alcool a été interdite au lendemain de la révolution de 1979 et est sévèrement punie. Seule la minorité chrétienne a le droit de produire du vin pour sa consommation. Or, selon les chiffres officiels, il existe quelque 200 000 alcooliques dans le pays, qui compte 78 millions d'habitants. Selon certains experts, plus d'un million d'Iraniens consomment régulièrement de l'alcool.

7 Pékin s'envoie des fleurs humanitaires

Les autorités chinoises se sont auto-félicitées dans un rapport rendu public lundi de leurs « prodigieuses réalisations » en matière de droits de l'homme, notamment sur le système judiciaire et la liberté d'expression… « Les prodigieuses réalisations de la Chine (…) sur les droits de l'homme démontrent pleinement qu'elle a pris la voie correcte du développement des droits de l'homme qui convient à ses conditions nationales », assure un livre blanc commandité par le gouvernement.

8 Karl Lagerfeld à l'assaut du marché nord-américain

La société Karl Lagerfeld et le groupe américain G-III Apparel ont annoncé lundi la création d'une coentreprise pour distribuer la marque éponyme française sur le marché nord-américain. Dans un premier temps, du prêt-à-porter féminin et des sacs seront lancés, suivis par du prêt-à-porter homme, puis une collection de chaussures. La société Karl Lagerfeld, basée à Paris, a depuis 2006 pour actionnaire principal un fonds d'investissement britannique.


G. Collet / Sipa

9 Jean-Luc Mélenchon à Arnaud Montebourg et Matthieu Pigasse : « Faut aller au bout, les gars ! »

Interrogé lundi par France Inter sur la tribune au vitriol d'Arnaud Montebourg et Matthieu Pigasse contre l'exécutif publiée dans *Le JDD*, Jean-Luc Mélenchon a déploré lui aussi une politique qui « veut que la France se transforme en une espèce de sous-Allemagne, où il n'y a pas d'équipements publics ». « Ils le disent comme moi, je suis content. Faut aller au bout, les gars ! », a poursuivi l'eurodéputé, incitant notamment Montebourg à quitter le PS « vu ce qu'il dit. Moi, je l'ai fait. »


N. Messyasz / Sipa

10 C'EST TWEETÉ !



Aline Chez Devil — @MissDeVilles · 3 h
Je rêvais de faire carrière en petit rat de l'opéra. Finalement, ce que je réussis le mieux, c'est le petit rot de l'apéro.

HOROSCOPE

Bélier du 21 mars au 20 avril
Vous rencontrez quelques désagréments. Soyez moins jaloux et plus positif. Ne voyez pas le mal partout.

Taureau du 21 avril au 21 mai
Il vous faut absolument chasser votre pessimisme. Ne laissez pas les angoisses vous envahir. Soyez plus gai.

Gémeaux du 22 mai au 21 juin
Sachez tourner la page. Vous manquez un peu de concentration. Cessez d'avoir le nez en l'air. Bougez un peu !

Cancer du 22 juin au 22 juillet
Ne brûlez pas les étapes. Vos réussites personnelles vous tiennent à cœur. Vous êtes surmené. Respirez.

Lion du 23 juillet au 23 août
Vous rencontrez un être bénéfique à tout point de vue. Vous le vivez pleinement sur le plan spirituel.

Vierge du 24 août au 23 septembre
Réorganisez-vous. Votre vie est un vrai champ de bataille. Vous ne savez par quel bout la prendre. Du calme !

Balance du 24 sept. au 23 octobre
Vous savez être adorable et, après, être insupportable. Vous aimez aiguiser la nervosité de votre entourage.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov.
Votre bonne humeur cache un grand désarroi. Vous vous demandez à quel moment la mauvaise nouvelle tombera !

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.
Bien dans votre peau. La confiance en vous est en train de se mettre en place. C'est aussi grâce à l'élu de votre cœur.

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.
Votre entourage vous apporte un sentiment de sécurité. Votre idéal est ailleurs. Vous vous contentez de peu.

Verseau du 21 janvier au 18 février
Vous êtes heureux comme un poisson dans l'eau. Vous rayonnez. Etes-vous enfin en phase avec vous-même ?

Poissons du 19 février au 20 mars
« Avec le temps va, tout s'en va… » Vous vous reconnaissez dans ces mots. Vous oubliez le passé. Bonjour l'avenir !

MINEURS, DEMANDEZ L'ACCORD À VOS PARENTS.

MOTS FLÉCHÉS N°3240

Force 1

Définitions de la grille :

- AIDES À L'ART / PREND LA SUITE
- FLÉTRIE / JEU DE HASARD
- VÉRITABLE / QUATRE À ROME
- L'ALLEMAGNE ACTUELLE
- MOT D'APPEL / OISEAU DU NIL
- DUPÉ / HÉROS À COMPLEXE
- ESCROC / SANS BAVURE
- ACCEPTABLE / JAVA
- AGRANDIRAS
- LARGEUR DE PAPIER PEINT
- TEL L'AIR MARIN
- LA NATIVITÉ / SE JOUE SOUS SOL
- GARDÉS POUR SOI
- PERSONNEL MASCULIN
- TRÈS PLAISANTS
- SYMBOLE DU PASCAL / ASTICOT
- À TOI / COTISATION SOCIALE
- POLICE FÉDÉRALE DES USA
- GRANDE ANSE
- SE LANCE AVEC COURAGE
- BIEN ÉQUILIBRÉ
- FAIT SEMBLANT / RIDE
- MANQUE, PÉNURIE
- PART EN SUPPLÉMENT
- ALLER-RETOUR / CHLORE ABRÉGÉ
- COGNE / BLOUSE D'ÉCOLIER
- ARBRE À MIEL / FROMAGE ROUGE
- CÉRÉALES / CONDIMENT
- CHARS / BIÈRE BLONDE
- NON LOIN DE LA ROCHELLE
- TOUCHER DU BOUT DES DOIGTS
- IL VOIT LE LEVER DU JOUR
- BROUILLE LES CARTES

SOLUTION DE LA GRILLE N° 3239

	I		C		S		T		A		S
I	N	S	O	L	A	T	I	O	N		U
	C	A	T	E	G	O	R	I	S	E	R
M	A		E	G	A	R	E	E		N	I
		C	R	O	S	S	E		H	L	M
L	E	O								I	I
	N	L							P	S	
P	S	T								E	M
	E	S							A	M	I
K	M			V		J		R		E	N
	E	C	R	A	S	E		A	C	N	E
G	N	A	U	L	E		O	M	E	T	S
	C	R	I		A	X	E	E			
V	E		N	O	N		I	N			
	E	R	E		T	E	L	E			

SUDOKU N°2409

Facile

		5	7	3	4	1		2
	8				2	9		
			5					7
6	9		2	8		7		
		1				2		
		8		5	1		9	3
5					7			
		6	1				7	
7		2	8	6	5	3		

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 par 3 contienne une seule fois tous les chiffres de 1 à 9

Solution du sudoku n° 2408

1	2	6	9	8	7	3	4	5
7	4	8	5	3	1	2	9	6
9	3	5	6	2	4	1	7	8
6	8	3	7	1	9	5	2	4
5	9	1	2	4	6	8	3	7
4	7	2	3	5	8	9	6	1
2	6	9	8	7	5	4	1	3
8	1	7	4	9	3	6	5	2
3	5	4	1	6	2	7	8	9

Jouez en ligne et retrouvez toutes les solutions des jeux sur 20minutes.fr

20 minutes
1re marque de presse française avec 19 millions d'utilisateurs par mois
1er quotidien avec 3 990 000 lecteurs
(Audipresse ONE 2014, ONE Global V1 2015)
50-52, bd Haussmann, CS 10300
75427 Paris Cedex 09
Tél. : 01 53 26 65 65 **Fax :** 01 53 26 65 10
E-mail : info@20minutes.fr
Edité par 20 Minutes France, SAS au capital de 5 776 544 €, RCS Paris 438 049 843
Actionnaires : Sofiouest, Spir Communication, Schibsted Print Media AS
Président, directeur de la publication : Olivier Bonsart
Directeur de la rédaction : Acacio Pereira
Directeur général adjoint en charge des revenus : Renaud Grand-Clément
Directeur général adjoint en charge de l'exploitation et des systèmes d'information : Frédéric Lecarme
Rédacteur en chef magazine : Laurent Bainier
Directrice du marketing et de la communication : Nathalie Desaix
Directrice administrative, financière et des ressources humaines : Magali Aldon

Dépôt légal : à parution.
Nos ISSN : 2109-134X, 1777-8301, 2269-1618, 2269-1677, 2269-1758, 2269-1790, 2269-1812, 2269-1820, 2269-3211, 2269-3238, 2269-3343, 2269-4366



BEAUTÉ Le récit autobiographique de la YouTubeuse-star des ados s'affiche en tête des ventes

Le phénomène EnjoyPhoenix

Annabelle Laurent

« On peut la voir en vrai ! » ; « On peut la toucher ! » Les adolescentes interviewées le 3 juin par *20 Minutes Lille* n'en revenaient pas d'avoir pu approcher de si près leur idole, EnjoyPhoenix. Vous, vous n'en revenez pas de ne même pas savoir qui est cette jeune femme. Une chanteuse sans doute ? A moins que ce ne soit une starlette comme Nabilla ? Session de rattrapage.

Rose bonbon

EnjoyPhoenix, c'est le pseudo que s'est choisi Marie Lopez en 2011, à 15 ans, pour lancer sa chaîne de conseils beauté sur YouTube. Dans sa chambre d'ado, elle se place face au caméscope de sa mère et lance : « Une question qui revient souvent, c'est comment faire des boucles avec un lisseur ? » Au départ, les abonnés d'EnjoyPhoenix se comptent en milliers. Marie passe au chignon, au maquillage, en se tenant au rythme d'une vidéo par semaine. Peu à peu, elle se confie et raconte l'année de harcèlement qu'elle a subi au lycée. Elle parle de boutons d'acné, de cheveux gras ou de parents divorcés, sans lâcher les conseils beauté pour autant. C'est ce cocktail de confidences et de conseils qui crée sa complicité avec ses abonnées, dont certaines viennent lui dire aujourd'hui qu'elle les a « sauvées » à l'âge ingrat.
Aujourd'hui, sa chaîne YouTube est tout aussi rose bonbon, tout aussi vitrine publicitaire poussant à consommer et reconsommer, mais plus « pro ». Et forte de 1,3 million d'abonnés, ce qui la fait entrer dans le club fermé des 30 Youtubeurs français au-delà du million d'abonnés. Elle se raconte aussi sur Instagram (un million d'abonnés) et sur Twitter (400 000).
Et cela rappporte. Sur le plateau du « Supplément », à Maïtena Biraben qui cite la somme de 300 000 € par an, elle répond: « Je ne confirme pas, mais ça n'en est pas très loin. C'est l'investissement de toute une vie. Je n'ai pas vraiment de vie de famille. Et pas d'amis quasiment. » Elle accepte volontiers le qualificatif de « businesswoman », même si Enjoyphoenix se défend d'avoir transformé sa chaîne en panneau publicitaire: « Si un produit ne me plaît pas, je ne le montre pas ou le dis. » ■


B. Bebert / Sipa
EnjoyPhoenix *(à droite)* en promotion au Festival du livre de Nice le 6 juin.

Son livre

D'abord tiré à 100 000 exemplaires, *Enjoymarie* (éditions Anne Carrière) a connu un tel succès que l'éditeur en a réimprimé 80 000. On y trouve « moins d'EnjoyPhoenix, plus de Marie » et toujours des conseils pour « être bien dans sa peau » au pire des âges.

MUSIQUE

Les Vieilles Charrues sans un sou en poche

« Moins de files d'attente, plus de concerts ! » Voici la promesse des organisateurs des Vieilles Charrues cette année. Pour sa 24e édition, qui se déroulera du 16 au 19 juillet à Carhaix, le plus grand festival de France innove avec la mise en place d'un système de paiement dématérialisé, baptisé « Moneiz » et développé par la société Weezevent. Fini les pièces jaunes qui traînent au fond des poches des festivaliers ou les billets égarés au milieu de la prairie de Kerampuilh. Tous les paiements s'effectueront via un bracelet à puce délivré gratuitement. Pour pouvoir se payer une mousse ou une galette-saucisse, le public devra au préalable créditer son porte-monnaie électronique en se créant un compte sur le site ou l'application du festival. Il sera aussi possible de créditer son bracelet sur le site par carte bancaire ou en espèces. Sitôt les Vieilles Charrues terminées, le festivalier sera automatiquement remboursé du montant non dépensé, à condition d'avoir créé un compte en ligne. ■ *J. G.*

APPLE

La musique en streaming, enfin

Ce n'était plus un secret, mais Apple a officialisé lundi son entrée dans la musique en streaming avec Apple Music. Tom Cook en a fait l'annonce en toute fin de la conférence WWDC, donnée face à 5 000 développeurs à San Francisco. Pour Apple, l'idée est de créer un éco-système complet autour de la musique et des artistes qui pourront partager leurs créations avec leurs fans.

Trois mois offerts

Avec une seule application, Apple Music permettra ainsi de découvrir de la musique avec un service de recommandation nommé For You, réalisé non par des algorithmes, mais par des experts. Il sera associé à Beats1, un service de radio mondial diffusé depuis trois grandes villes : New York, Los Angeles et Londres. Pour rappel, Apple avait racheté la firme Beats Audio mi-2014. Celui-ci ne veut pas être « une webradio de plus », selon Apple.
Grâce à Connect, les artistes permettront à leur fans de suivre l'évolution de leur travail. Il leur suffira de s'abonner à leur flux, comme sur un réseau social. Les utilisateurs pourront surtout streamer le catalogue iTunes et accéder aux clips de leurs artistes préférés. Pour autant, l'interface d'Apple Music ne semble guère faire la différence avec celle de Spotify ou Deezer, les ennemis à abattre…
Apple Music sera lancé le 30 juin dans 100 pays, moyennant un abonnement mensuel de 9,99 $. Les trois premiers mois seront offerts. Une offre familiale, proposée à 14,99 $, permettra à 6 personnes de profiter d'un même abonnement. ■ *Christophe Séfrin*



J. Chiu / AP / Sipa
Le PDG d'Apple Tim Cook *(à dr.)* et le producteur Jimmy Iovine, lundi.

20 SECONDES

LITTÉRATURE

Valérie Zenatti reçoit le prix du livre Inter

Le 41e prix du livre Inter a été attribué lundi à Valérie Zenatti pour *Jacob, Jacob* (L'Olivier), un roman qui explore la mémoire algérienne à travers le portrait de Jacob, jeune Juif de Constantine enrôlé en 1944 pour libérer la France.

DISPARITION

Marie-Louise Carven, doyenne de la haute couture

La fondatrice de la maison Carven et doyenne de la haute couture française est décédée lundi à l'âge de 105 ans.
Née Carmen de Tommaso, elle s'était rebaptisée « Carven » en lançant sa maison de couture en 1945.
La créatrice a incarné le chic insouciant d'après-guerre, dessinant des robes pleines de fraîcheur pour les femmes de petite taille, comme elle.

Le Rewind



Retrouvez l'émission décalée qui revient sur les faits insolites du jour.



http://lerewind.20minutes-blogs.fr

20 SECONDES

AUDIENCES

Succès pour France 2 avec Roland-Garros

La finale messieurs du tournoi de Roland-Garros, qui a vu l'outsider Wawrinka battre le favori Djokovic, a attiré 4,1 millions de téléspectateurs en moyenne, soit 36,5 % de part d'audience, plaçant France 2 en tête dimanche après-midi. La chaîne publique a attiré plus de fans qu'en 2014, mais moins qu'en 2013.

SPOILER

Bientôt un mort chez les Simpson

Les producteurs de la célèbre série « Les Simpson » ont révélé que Bart allait décéder au cours du « Horror Show » de la 27e saison à venir. Le fils de Marge et Omer mourra des mains de Tahiti Bob, mais il reviendra après l'épisode d'Halloween.



C. Schousboe / FTV

L'animateur William Leymergie et ses chroniqueurs partagent leur bonne humeur tous les matins dès 6 h 30.

ANNIVERSAIRE Le succès de la matinale de France 2 ne se dément pas

A « Télématin », la joyeuse bande fête ses 30 ans

Clio Weickert

Joyeux anniversaire « Télématin » ! La matinale de France 2 célèbre ses 30 ans d'existence jusqu'au 13 juin. Trois décennies d'informations, d'astuces, de découvertes... Et une dose quotidienne de bonne humeur. Le cocktail fait toujours son petit effet. Tous les matins, près de 1,2 million de fidèles (33,6 % de part d'audience, constant au fil des années) s'éveillent face à William Leymergie et sa bande.
Mais quelle est la recette du succès et de la longévité de ces lève-tôt ? « Nous faisons partie de l'univers de nos téléspectateurs, confie Sophie Le Saint, l'une des présentatrices des JT du matin. Nous arrivons quand ils se lèvent et le succès passe par cette proximité. » « Télématin », mieux qu'un café ?

> « Une atmosphère particulière du matin qui facilite la bonne humeur. »
> **Olivia de Lamberterie**

Depuis trente ans, la matinale propose un savant cocktail de chroniques culturelles, d'interviews politiques et de journaux d'infos. Un format à la fois informatif, divertissant et instructif qui fédère. « Nous avons une liberté absolue », précise Olivia de Lamberterie, qui s'occupe de la rubrique « Mots ». Et entre les chroniques, les blagues fusent. Avec Alex Jaffray par exemple, responsable de la musique : « William nous pousse à la déconne ! Quand je n'arrive pas frais, il plaisante. Ça oblige à être vif. »
Yeux qui pétillent et rires aux éclats, l'équipe de « Télématin » ne semble pas connaître les réveils difficiles. Un esprit de solidarité règne, « une atmosphère particulière du matin qui facilite la bonne humeur », décrypte Olivia de Lamberterie. Et un passage obligatoire au maquillage ! « On arrive comme des momies et on est pomponné ! C'est agréable, mais parfois ils ont un peu la main lourde et j'ai l'impression de ressembler à Pamela dans "Dallas" ! » ■

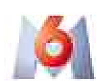
JUSTICE

Marine Le Pen, alliée surprise du « Petit Journal »

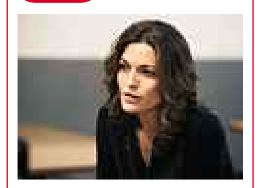
L'image que tout le monde a retenue du défilé du Front national le 1er mai dernier ? Ce n'est ni l'irruption des Femen ni la présence de Jean-Marie Le Pen, mais l'agression des journalistes du « Petit Journal » de Canal+ par Bruno Gollnisch et des militants FN.
Dimanche, Marine Le Pen a annoncé que le FN souhaitait se porter partie civile aux côtés des journalistes du « Petit Journal », dans une séquence diffusée dans « Le Supplément » de Canal+.
En marge d'une conférence de presse donnée par la présidente du Front national le 3 juin, le chroniqueur Cyril Eldin lui avait présenté son cameraman, agressé le 1er mai. « J'aimerais savoir si vous avez déposé plainte et où en est l'enquête, lui a-t-elle demandé. J'aimerais bien savoir qui est ce type-là parce que je pense que nous serons partie civile à vos côtés. » Avant d'ajouter : « Je trouve ça absolument lamentable. » ■ *Anaëlle Grondin*



france 2 · france 3 · CANAL+ · arte



20.55 Série



Forever

« Droit dans le mur ». (USA, 2015). Avec **Ioan Gruffudd, Alana De La Garza.**
Jo et Isaac Monroe sont impliqués dans une enquête lorsqu'un corps momifié est découvert dans le club où ils ont passé leur soirée.

21.45 Forever (3 épisodes).
00.25 Blacklist (3 épisodes).

20.55 Magazine



Retour en terre inconnue

Présenté par Frédéric Lopez. « En Indonésie, en Mongolie et au Viet-nam ». Invités : Marianne James, Virginie Efira, Frédéric Michalak.

23.40 Toute ma vie j'ai rêvé... Documentaire.
01.10 Mon Envoyé spécial

20.50 Téléfilm

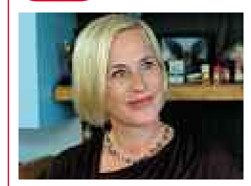


Marge d'erreur

Réalisation: Joël Santoni (Fr., 2013). Avec **Anny Duperey.**
Un jeune homme accusé de meurtre, acquitté grâce à son avocate, lui envoie en guise de remerciement un colis, contenant un doigt.

22.30 Grand Soir 3
23.10 Le Divan de Marc-Olivier Fogiel Invité : T. Langmann.

21.00 Film



Boyhood

✪✪✪ Drame de Richard Linklater (USA, 2014). 2h43. Avec **Ellar Coltrane, Patricia Arquette, Ethan Hawke.**
Dans une petite ville du Texas, la vie d'un garçon de 6 ans jusqu'à ses 18 ans.

23.40 Palo Alto ✪✪ Drame.
01.20 La Chambre bleue ✪✪ Drame.

20.50 Docu



Histoires d'immigration

Réalisé par René Roelofs, Paul Scheffer (P.B., 2013).
Une sélection d'archives en couleurs et en noir et blanc sur le phénomène de l'immigration en Europe.

22.40 Les Nouvelles Migrations Docu.
00.30 1937 : un été en Allemagne nazie

20.55 Film



Nos jours heureux

✪✪ Comédie de E. Toledano, O. Nakache (Fr., 2006). 1h40. Avec **Jean-Paul Rouve.**
Durant l'été 1992, Vincent Rousseau dirige pour la première fois de sa vie une colonie de vacances.

22.55 Nos plus belles vacances ✪ Comédie de Philippe Lellouche.

FRANCE 4

20.50 Matrix Science-fiction de Andy et Lana Wachowski (USA, 1999). Avec **Keanu Reeves**.
23.10 TVLab 2015 Divertissement.

FRANCE 5

20.40 Enquête de santé Magazine. Présenté par Michel Cymes, Marina Carrère d'Encausse. « Médicaments : ces ordonnances qui tuent ».
22.20 C dans l'air

W9

20.50 Enquête d'action Magazine. Présenté par Marie-Ange Casalta. « Hors-série - De Deauville à la frontière belge : tolérance zéro contre la délinquance ! »

TMC

20.50 90' Enquêtes Magazine. Présenté par Carole Rousseau. « Paparazzi, chasse aux scoops : les dérives de la presse people ».
22.00 90' Enquêtes

D8

20.55 La Télé des Inconnus Présenté par Bernard Campan, Pascal Légitimus, Didier Bourdon. « Partie 4 ».
23.00 La Télé des Inconnus « Partie 3 ».

NRJ 12

20.50 Out of Time Thriller de Carl Franklin (USA, 2003). Avec **Denzel Washington**.
23.00 Scary Movie 2 Comédie de Keenen Ivory Wayans (USA, 2001).

LAURA GEORGES La défenseur des Bleues et ses partenaires démarrent le Mondial ce mardi (19 h)

« On nous prend parfois de haut »

Propos recueillis par Romain Baheux

Il y a quatre ans, la France s'emballait pour ses Bleues, demi-finalistes de la Coupe du monde en Allemagne. Déjà du voyage en 2011, la défenseur du PSG Laura Georges s'apprête à disputer, au Canada, son troisième Mondial avec l'équipe de France, qui entame la compétition ce mardi (19 h) contre l'Angleterre.

Quatre ans après une belle 4e place, que visez-vous lors de ce Mondial ?
On veut mettre une ligne à notre palmarès en finissant sur le podium. Ça serait déjà bien, vu la concurrence des Américaines et des Allemandes.

Sur 20minutes. fr



LIVE

A 19 h, France-Angleterre

L'enthousiasme est-il retombé entre les deux Coupes du monde ?
En 2011, l'engouement avait été énorme. On arrivait après Knysna, on avait permis aux gens de voir autre chose. Entre-temps, les hommes sont revenus sur le devant de la scène. On parle de nous quand on a des résultats, puis ça retombe. C'est l'un des maux du football féminin. L'élan se brise rapidement.
Le grand public aurait besoin d'un titre...
Les gens nous voient réussir à atteindre ces différents stades de la compétition et on sent qu'ils en voudraient davantage. On en demande plus aux Bleues. C'est légitime.
Avez-vous encore l'impression que le football féminin est pris de haut ?
Oui, ça m'arrive de le ressentir. Je ne le perçois pas avec le public. Les gens qui viennent voir nos matchs sont vraiment là pour nous encourager. On le ressent plus avec la sphère dirigeante.


Coudert/Sportsvision/Sipa
La défenseure Laura Georges fêtera sa 160e sélection face à l'Angleterre.

Philippe Bergeroo va vivre sa première grande compétition à la tête des Bleus. Qu'est-ce qui le différencie de Bruno Bini ?
Ce sont deux styles différents. Pour moi, Philippe a travaillé dans la continuité. Il n'y a pas eu de révolution à son arrivée, même s'il a intégré de nouvelles joueuses à notre groupe. ■

France-Angleterre
Le premier match de poules des Bleues (la Colombie et le Mexique complètent le groupe F) contre les Anglaises se jouera ce mardi à 19 h. Eurosport et W9 sont les deux diffuseurs de cette rencontre.

20 SECONDES

CYCLISME
Bouhanni au rendez-vous
Le Français Nacer Bouhanni (Cofidis) s'est adjugé la 2e étape du Dauphiné au Parc des Oiseaux, près de Villars-les-Dombes (Ain). Kennaugh (Sky) reste en jaune.

JUSTICE
Pistorius bientôt libéré ?
Oscar Pistorius, condamné à cinq ans de prison pour avoir abattu sa petite amie en 2013, pourrait être remis en liberté surveillée dès le 21 août, après dix mois de détention.

TENNIS
La terre battue en débat
« Cette année, les terres battues de Roland-Garros n'étaient pas les meilleures du monde. C'est anormal », déplore le directeur général de la Fédération française de tennis (FFT), Gilbert Ysern, dans *L'Equipe*.

JURIDIQUE
Un statut érigé pour les athlètes

Le sport va-t-il enfin être considéré comme un travail ? C'est en tout cas l'ambition de Thierry Braillard, le secrétaire d'Etat aux Sports, qui défendait ce lundi une proposition de loi sur le statut du sportif de haut niveau. Cette réforme, anodine pour les footballeurs payés à coups de millions d'euros, est capitale pour ceux qui pratiquent des disciplines moins médiatisées et moins rémunératrices.
« C'est un problème qui nous touche au quotidien, témoigne la badiste Sashina Vignes Waran. Notre rémunération est en grande partie liée à nos résultats. En cas de blessure importante, on peut ne plus rien toucher. » La n° 1 française sait de quoi elle parle. Alors qu'elle préparait les JO de 2016, elle a été victime d'une rupture d'un ligament croisé. « Qui me dit que mon genou tiendra dans un an ? Tout peut basculer du jour au lendemain. » Dans son malheur, la jeune femme, âgée de 26 ans, a eu de la chance. « Comme je fais partie des meilleures françaises, je suis en contrat avec mon club (ASPTT Strasbourg) et donc actuellement en arrêt maladie. Je touche une indemnité. Mais qu'en aurait-il été si ça n'avait pas été le cas ? » Si la proposition de loi de Thierry Braillard est votée, ce système sera généralisé.
La proposition de loi se penche aussi sur la reconversion, sur le statut des professionnels avec la création d'un CDD spécifique pour les sportifs et les entraîneurs et l'obligation pour les clubs d'assurer un suivi socio-professionnel et une formation. ■ ***G. R.***


T. Samson/AFP
Sashina Vignes Waran, la meilleure joueuse de badminton de France.

FIFA
Le Mondial 2006 acheté avec... des armes ?

Mais où s'arrêteront les scandales ? Dix jours après le déclenchement du « Fifagate », les soupçons de corruption qui touchent la Fédération internationale de football (Fifa) prennent toujours plus d'ampleur. Après l'attribution des Coupes du monde 2018 et 2022, puis du Mondial 1998, c'est au tour de l'édition 2006, en Allemagne, d'être dans l'œil du cyclone. Selon le journal *Die Zeit*, « le gouvernement de Gerhard Schröder a décidé de fournir des armes à l'Arabie saoudite une semaine avant l'attribution de la Coupe du monde » en échange d'un soutien, assure le média d'outre-Rhin, qui dénonce également une corruption économique organisée. « Un peu avant l'attribution du Mondial, Daimler a investi des centaines de millions d'euros dans Hyundai, alors qu'un des fils du fondateur de Hyundai siégeait au comité exécutif de la Fifa. » L'enquête américaine du FBI dira dans les mois à venir si ces révélations sont dignes de foi. ■